

1991

Vie du journal de la section

les deux premiers numéros du journal de la section sont parus. C'est un outil de communication nécessaire pour une section aussi vaste que la notre. Quel en est l'impact auprès des lecteurs?

Les deux premiers numéros ont leurs limites; les auteurs en ont eux-mêmes fait la critique. Nous devons maintenant mettre en place les moyens de la qualité, établir bien clairement les règles du jeu.

- De nombreux adhérents de la section ont de fortes compétences; il est attendu d'eux des articles (notules naturalistes, points inventaires, notes juridiques etc...) susceptibles d'intéresser les lecteurs du Nord-Finistère; le contenu sera sérieux et l'apport fait!

- le journal est un organe interne à la section SEPNB; celui-ci doit évidemment respecter ses orientations. Comme tout journal, il doit être visé par un comité de lecture. Il ne s'agit pas de censurer mais de maîtriser les effets de la publication.

Le contenu

-Un éventuel "édito",

-des textes naturalistes, les activités, des coupures de presse,

-des annonces, flashs, libres expressions... (dans le respect des buts de l'association)

Il est évident que tout article sera signé et engagera son auteur.

Il est essentiel que tous les articles parvenant à temps aux membres du comité de lecture (soit 15 jours avant la date de parution, à mon domicile, 158 rue Jean Jaurès, Brest vu que je ne vais jamais au siège, on n'est pas sur ma route, Ivan Thierry).

La section n'a pas actuellement les moyens financiers de diffuser son bulletin. Il vit donc grâce à la bonne collaboration entre le siège et nous (pilage du B.L. régional, revue de presse, gestion des adhérents)

Notre bulletin sort de l'enfance. J'ose espérer que l'apport de tous le fera croître en qualité et vous le lirez avec un intérêt croissant.

Prigent Lemoir



SOMMAIRE:

-Spécial "zones humides"

-enquête

-Les poteaux téléphoniques

projet d'un centre de loisirs au ou dit Kergontès-Canada à Gouesno



PLAN DE SITUATION PAR RAPPORT
A L'AGGLOMERATION BRESTOISE

L'entreprise CTVL, spécialisée dans le remblaiement des terres en vue de leur "valorisation" projette de réaliser un centre de loisirs sur la grande zone humide du Canada, sources d'un des affluents de l'Aber Benoit.

Le projet

Le projet sur 60 ha. Trois tranches prévues, la première selon les souhaits du promoteur serait menée de 1991 à 1997. Les autres ultérieurement.

En tout, 1.300.000 m³ d'inerte seront déversés sur le site, modelés en butte diverses et plantés d'arbres (les essences retenues seront locales au dire du promoteur). La première tranche sera réalisée sur 24 ha. Le promoteur a déjà acheté les terrains. Le projet comporte pêle-mêle: plans d'eau, sentiers sportifs, tennis, aires de jeux... bref toute la panoplie habituelle de ce genre de lieu.

Les lieux

La première tranche correspond exactement à la zone ND du POS de la commune. Cette zone a été classée naturelle pour plusieurs raisons. Il s'agit d'un vaste marais associant bas marais acides, landes tourbeuses, saulaies. Cette en tete du bassin versant de l'Aber Benoit joue le role de filtre pour les eaux provenant des terres agricoles situées alentour.

Le projet prévoit bien sur du drainage qui aurait pour effet d'accélérer la circulation d'eau et anéantirait la zone humide. Le promoteur dans une nouvelle mouture du projet prévoit d'épargner 7 ha de tourbière, ce qui est très fin et totalement inutile en raison du drainage.

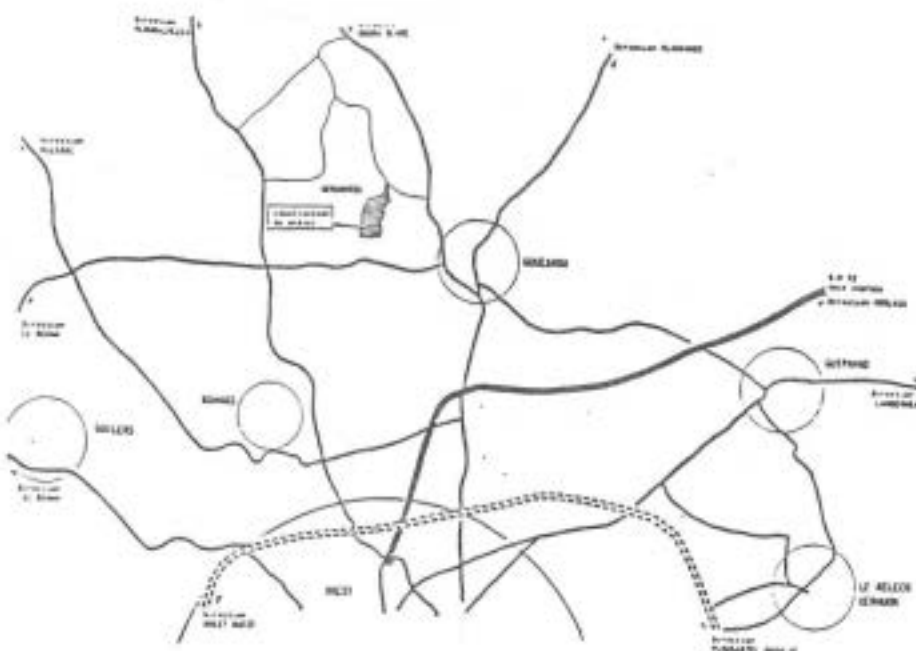
Etat d'avancement du projet

- Pour le mament, le promoteur a acquis tous les terrains de la tranche 1 et cherche à acquérir les tranches 2 et 3. Il rencontre quelque résistance des agriculteurs locaux qui craignent de se voir refuser l'épandage du lisier à proximité d'un site fréquenté par des urbains qui n'aiment guère cette odeur.
- le maire de Gouesno est favorable au projet puisque 7 ha sur 25 sont "préservés", ce qui somme toute devrait satisfaire les écologistes.
- Reste à modifier le POS car le règlement des zones ND de la commune interdit le remblaiement (sur plus de de 100 m² et 2m de hauteur). Le pos de Gouesno au meme titre que celui de la CUB, est en révision et il s'agit d'empêcher la modification du statut de cette zone.

Les autres zones léonardes du meme type à préserver:

Cette zone humide est l'une des dernières du plateau du Léon. Il reste:

- LANGAZEL en Trémaouezan. Protégée par arrêté de biotope et par une municipalité soucieuse de préserver l'environnement.
- LA PETITE RUSSIE en Plouzané.Promise à disparition par ouverture de carrière.
- LANVEUR en Lannilis Plouvien. Pour le moment épargnée si l'on fait abstraction de la décharge qui existe sur ses marges.
- LES SOURCES DE LA PENFELD à Guipavas. L'extension de l'aéroport est prévu à cet endroit.



LE CANADA ET LA PETITE RUSSIE MENACES

Assécher une zone humide, c'était et c'est souvent encore dans l'esprit des décideurs et du public, faire oeuvre utile, récupérer des terres, aider l'agriculture. 80% des marais littoraux de Bretagne ont été ainsi asséchés depuis le début du siècle.

Ce phénomène continue en touchant maintenant les tourbières, les prairies humides et ce, malgré la déprise agricole et l'existence de la convention internationale dite de Ramsar (1971) ratifiée par la France en... 1988.

Dans le Nord-Finistère saturé de nitrates, les zones humides sont inexistantes et seules subsistent quatre zones humides d'une certaine importance à l'intérieur des terres. Si celle de Langazel a pu être sauvée grâce à une forte mobilisation, on ne peut en dire autant de deux zones situées dans la CUB.

La première, appelée "Petite Russie", se trouve à Plouzané et est menacée par l'extension d'une carrière de sable. Les travaux de drainage sont en cours et si rien n'est fait rapidement, cette zone est condamnée rapidement.

La seconde zone dite du "Canada" se trouve sur la commune de Gouesnou et son avenir n'est guère meilleur car elle doit être transformée en zone de loisir.

Les élus ne semblent guère s'émouvoir de la situation. En effet, si le monde politique a "verti" son discours pour aller à la pêche aux voix, elles pourraient se raréfier à l'instar des zones humides!

Pourtant, le conseil général possède une ligne de crédit pour l'achat des zones sensibles, mais il faut que les municipalités en fassent la demande.

Pour sauver ces deux zones, seule une action énergique sera en mesure de contrecarrer les menaces qui pèsent sur elles.

D'autre part, on constate un peu partout le comblement accéléré des prairies humides par toutes sortes de remblais. Toutes ces agressions n'incitent guère à l'optimisme. Devant la passivité quasi générale, Alexis Glogon aurait-il raison d'affirmer: "L'étude de la nature ne peut mener qu'au désespoir, car cet univers déséquilibré par nos entreprises accompagne notre chute,"?

Jean-Pierre Le Gall

SORTIE AU CANADA, le 9 juin, dans le cadre des journées de l'environnement. Rendez-vous au lieu dit Kergontès en Gouesnou (près de la route Gouesnou-Bourg-Blanc) à 9h.

Un biologiste et un ornithologue nous tiendrons compagnie.

Quand les poteaux téléphoniques essaient.

Coucou, les revoilà, les poteaux téléphoniques métalliques qui ont la propriété de piéger à mort les petits oiseaux. Suite à de nombreuses interventions des écologistes auprès des PTT, petit à petit, ils sont remplacés par leurs ancêtres, les poteaux en bois. Cela est plutôt réjouissant! Oui, mais que deviennent-ils, ces fameux poteaux? Sans doute sont-ils bradés ou même donnés à qui veut, ils deviennent supports de clôtures et reprennent leur rôle mortel.

Je donnerai deux exemples de leur utilisation: le futur golf de Lanrivour et le terrain de football de Saint-Renan situé à côté du terrain de camping.

Regardez bien autour de vous, il y en a d'autres..... Que faire pour éviter cela?

Dugorney

Découverte de l'Elorn

Le dimanche 7 avril, nous nous sommes retrouvés à une dizaine pour une journée "découverte de l'Elorn".

Le matin, M. Renaud, technicien au barrage du Drennec, s'est mis à notre disposition pour une visite du barrage après le visionnement d'une cassette en expliquant les finalités.

L'après-midi, nous nous sommes rendus aux sources de l'Elorn, dans les tourbières du Tuchen Kador, puis au Moulin du Bois, à cinq kilomètres de la source, où nous admirerons une rivière bien dégagée, où l'eau court parmi les renoncules aquatiques et les iris (pas encore fleuris malheureusement).

La journée s'est terminée par la visite de la Maison de la Rivière où l'on peut admirer une superbe exposition sur les insectes.

Yves Le Berre